
SINGAPOUR – Séance d'information sur la transition de la supervision de l'IANA / amélioration de la responsabilité de l'ICANN

Dimanche 8 février 2015 – 17h30 à 19h00

ICANN – Singapour, Singapour

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Bonjour à tous. Je vous demande de prendre vos places pour pouvoir commencer à l'heure.

Bonjour à tous encore une fois. Je m'appelle Bertrand de La Chapelle. Je suis le modérateur de la séance de cet après-midi.

L'objectif de cette séance est de vous présenter un aperçu sur la manière d'aborder les différentes questions liées aux processus de transition de la supervision de l'IANA et de la responsabilité de l'ICANN au cours de la semaine. Ce ne sera pas la seule opportunité de mener une discussion en profondeur. Il y aura différentes séances au cours de la semaine. L'objectif ici est d'avoir essentiellement deux groupes de personnes au panel.

Les quatre premières personnes que je vais vous présenter feront des présentations pour lancer le cadre de la question.

Et les autres personnes qui sont à droite du panel participent en fait ou parfois exercent la présidence ou la co-présidence de différents groupes de travail ayant été mis en place, des groupes de travail et des sous-

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

groupes de travail qui ont été mis en place pour gérer ces deux questions.

À la fin de la séance il y aura un espace de questions réponses. Et sans plus tarder, je lancerai l'exercice avec les quatre premières interventions. Je vais demander aux différents orateurs de respecter les sept minutes qui leur ont été allouées.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : (hors micro)

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Je suis un peu pressant. La première oratrice est Theresa Swinehart qui, comme vous le savez, est conseillère principale du Président de l'ICANN en matière de stratégie.

Theresa, pouvez-vous décrire en général ce qui va se passer cette semaine et quelles sont les différentes séances ?

THERESA SWINEHART : Je veux bien. Merci à tous d'être venus et de participer de cette séance. Et merci également à tous les membres de la communauté pour leur travail dans ce processus. Il a été vraiment remarquable.

Alors que j'ai été invitée à parler de ce qui se passera cette semaine, je pense que pour beaucoup d'entre nous c'est presque comme si nous avons été ici à travailler depuis une semaine... Vendredi et samedi derniers, le groupe de coordination de l'IANA a tenu sa réunion en

personne, sa quatrième réunion. Et ce matin même, le Conseil de l'ICANN et le groupe de travail de la responsabilité ont eu l'occasion de mener un débat. Alors, on peut dire que le travail est en cours.

Permettez-moi d'évoquer brièvement ce qui va se passer ici, outre cette séance, autour des initiatives de la communauté. Lundi, il y aura une séance sur les réponses au RFP du groupe de coordination de l'IANA qui a mis particulièrement l'accent sur la rétroaction provenant de deux des communautés opérationnelles ainsi que sur une discussion avec la communauté des noms.

L'ICG aura des présentations de chacune des communautés opérationnelles pour passer en revue différents aspects de leurs propositions, et beaucoup de temps sera consacré à l'espace de questions / réponses / dialogue. Vous entendrez aussi d'autres membres du panel qui dirigent cet effort.

Je vous recommande d'y assister. C'est une excellente occasion de voir tout le travail entrepris par le groupe de coordination de l'IANA. Lundi après-midi, le groupe de travail de la responsabilité aura sa session de travail. Cette session de travail viendra compléter les téléconférences et la réunion en personne tenue plus tôt en janvier.

Il s'agit d'une session de travail. Il y aura une autre plus tard dans la semaine. Elle est ouverte à la participation et à l'engagement des membres. Tout le monde peut assister en tant qu'observateur. Jan Scholte parlera de certains autres aspects pour compléter ce travail. Alors, ça pour lundi.

Maintenant, nous voyons qu'il y a bien plus de travaux qui ont lieu pendant les réunions de l'ICANN. Nous allons donc les souligner tout en sachant qu'il y a d'autres efforts.

Mercredi, le groupe de travail de la responsabilité aura une séance d'engagement. Ce qui est différent d'une session de travail. La séance d'engagement donnera un aperçu de l'état actuel du groupe de travail sur la responsabilité. Encore une fois, il sera ouvert aux questions / réponses et ce sera l'occasion pour que les participants s'engagent avec le groupe de travail.

Aussi le mercredi, le groupe de travail de la communauté des noms, et c'est une des propositions du groupe de coordination de l'IANA, mènera sa session de travail. Je vous encourage vivement à vous engager et aussi à participer de cette réunion. Elle est ouverte aux observateurs. Les membres et les participants mèneront leurs discussions.

Mais nous n'avons pas encore terminé. Jeudi, le groupe de travail de la responsabilité tiendra une autre session de travail, sa deuxième session. Elle sera ouverte aux observateurs qui observeront le travail de ce groupe. Et la communauté des noms, encore une fois, la troisième communauté opérationnelle fournissant la rétroaction au groupe de coordination de l'IANA tiendra une séance de questions / réponses pour que la communauté entame un dialogue participatif et échange des points de vue avec la communauté autour de son travail.

Une partie de l'information portera sur le document qu'ils ont publié et sur où ils en sont jusqu'à ce jour.

Et puis, bien évidemment, jeudi après-midi il y aura la session du forum public. Outre cela, les organisations de soutien et différentes unités constitutives mènent leurs dialogues sur des questions autour de la transition et d'autres travaux.

Je vous ai donc présenté une vue d'ensemble de toutes les activités de cette semaine relatives à la transition. Je suis certaine qu'il y aura aussi bien plusieurs conversations de couloir.

Je vous remercie.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci beaucoup, Theresa. Et merci d'avoir respecté le temps alloué.

Une chose qui m'intéresse -- avant de donner la parole à Larry Strickling, je voudrais souligner que l'environnement multipartite et en particulier l'ICANN, comme vous le savez, ont le don de créer des acronymes. Il peut donc y avoir dans cette salle des gens ayant des niveaux de connaissance très variés sur les différents processus. Alors, afin de remettre en place la liste des réunions mentionnés par Theresa, il est important de garder à l'esprit la distinction fondamentale qui a été établie après l'annonce de l'an dernier entre deux pistes : une qui porte spécifiquement sur ce que l'on appelle la transition de la supervision de l'IANA à savoir l'évolution du remplacement ou la transition après la suppression du rôle de la NTIA dans la chaîne du fonctionnement actuelle de l'IANA.

Et la deuxième dimension qui a été effectivement ajoutée en parallèle est la discussion sur l'évolution et l'amélioration de la responsabilité de

l'ICANN dans son ensemble. Comme il sera expliqué, il est important de comprendre que ces deux processus sont mis en place parallèlement. Il existe un groupe appelé l'ICG qui traite la partie concernant la transition de la supervision de l'IANA.

Et Patrik Faltstrom est ici en représentation de l'ICG. Il sera sans doute disponible pour répondre à vos questions par la suite. Au cours des deux derniers jours ils se sont réunis en personne.

D'autre part, il y a le CCWG-responsabilité. Et pour rendre les choses plus simples, bien sûr, l'ICG a des sous-groupes. Il existe trois pistes de travail parce qu'il existe différents procédés pour les paramètres, les noms et les numéros.

Je ne vais pas trop entrer dans les détails mais il faut penser à cette architecture générale ayant deux piliers : un sur la transition de la supervision de l'IANA, et l'autre sur la responsabilité de l'ICANN dans son ensemble. Et sur le pilier de la transition de la supervision de l'IANA, il y a trois sous-éléments liés aux paramètres, aux numéros et aux noms. Tout cela sera analysé plus en détail au cours de la semaine.

Je voudrais maintenant vous présenter quelqu'un que vous aurez peut-être déjà vu dans cet environnement, Larry Strickling de la NTIA, qui est peut-être en mesure d'expliquer un peu quelle est l'intention pour le lancement de cette initiative et peut-être un certain nombre de questions que vous avez mentionnées dans une intervention récente -- il y a une ou deux semaines. Merci.

LARRY STRICKLING :

Merci, Bertrand. Ce que je voudrais faire c'est prendre mon temps et répondre à quelques questions qui ont surgi ces dernières semaines sur le rôle de la NTIA dans la transition. Et comme Bertrand l'a mentionné, j'ai fait quelques observations il y a deux semaines pendant la conférence de « l'état du Net » à Washington. J'aimerais analyser et mettre à jour certains des points que j'ai mentionnés dans ces remarques en particulier.

Tout d'abord, une question que je veux aborder c'est l'impact des mesures prises par le Congrès en décembre dernier pour fixer les crédits du gouvernement fédéral pour cet exercice. Certains d'entre vous ont peut-être appris que le Congrès a joint un avenant à nos crédits qui va restreindre l'utilisation des dollars de crédit par la NTIA pour renoncer à notre supervision des fonctions IANA au cours de l'exercice 2015.

Comme je l'ai dit dans mes commentaires lors de « l'état du Net » et que je vais répéter ici aujourd'hui, notre annonce de mars dernier a suscité de nombreuses préoccupations et un grand nombre de questions ont été soulevées, notamment parmi les membres du Congrès des États-Unis. Comme je l'ai dit et je vais le dire encore une fois ici, nous nous félicitons de leur intérêt. Nous reconnaissons la validité d'un grand nombre de leurs préoccupations. Et il nous paraît important que les questions concernant la transition soient abordées et répondues. Nous pensons que la meilleure façon d'y parvenir c'est à travers le processus multipartite robuste et ouvert qui est actuellement en cours.

En ce qui concerne la restriction des crédits, nous prenons la question très au sérieux. Et nous n'utiliserons pas les crédits engagés cette année pour mettre fin au contrat de fonctions IANA avant le 30 septembre 2015.

Mais je veux aller de l'avant pour dire que le texte législatif établit clairement que le Congrès n'a vraiment mis ni la NTIA ni le processus dans la ligne de touche.

Je pense que le Congrès a envisagé que la communauté pense continuer à travailler sur la transition. Et, en effet, il nous a imposé l'exigence de garder le Congrès pleinement informé de ce qui se passe ici ainsi que dans les réunions qui ont eu lieu pour définir le plan de transition.

Ce que nous comptons faire c'est surveiller activement les discussions. Je serai ici pendant toute la semaine. D'autres membres de mon personnel, Fiona Alexander et Ashley Heineman seront ici aussi et participeront à beaucoup de réunions et ils écouteront les débats.

Bien entendu, nous continuerons à représenter les États-Unis lors des réunions du Comité consultatif gouvernemental de l'ICANN.

Et comme je l'ai déjà fait ici, nous allons fournir notre contribution informelle là où nous pensons que cela est approprié. Je sais aussi comme tout le monde que nous ne pouvons rien faire et que nous ne ferons rien qui interfère avec le processus ouvert et participatif qui est en cours. Nous soutenons certainement un processus où toutes les

idées sont les bienvenues et où les participants sont en mesure de tester pleinement toutes les options de transition.

Pour ce faire, cependant, nous pensons que tout le monde a la responsabilité de participer comme ils le jugent approprié. Et dans notre cas, si en posant des questions nous pouvons veiller à ce que la communauté soit en mesure d'élaborer un plan bien pensé qui réponde à toutes les préoccupations raisonnables, nous le ferons. On m'a demandé à plusieurs reprises que veut dire exactement que les États-Unis recherchent un plan. J'ai toujours répondu que nous sommes à la recherche d'un plan que préserve l'ICANN en tant qu'organisation multipartite en dehors du contrôle du gouvernement ; un plan développé par la communauté à travers un processus multipartite ouvert et transparent ayant un large soutien des parties prenantes.

J'ai été très clair lorsque j'ai dit qu'aucune des parties prenantes ou ensemble de parties prenantes n'a le droit de veto dans ce processus, que ce soient les gouvernements, l'industrie ou la société civile. Mais nous continuerons à dire haut et fort que toutes les parties prenantes doivent avoir une voix dans ce processus, y compris les dirigeants de l'ICANN, qui sont des parties prenantes, et les représentants de la communauté de plein droit qui sont importants pour aider à informer une proposition. Je dois dire, à titre de commentaire, que j'ai été très heureux d'entendre ce matin que les membres du Conseil envisagent de devenir plus actifs dans ce processus. Je pense qu'il est clair qu'en tant que leaders de cette communauté, ils ont l'expertise et les connaissances qui devraient aider à ce processus.

En regardant le processus jusqu'à ce jour, il nous a semblé important de commencer à poser quelques questions. C'est ce que j'ai fait il y a deux semaines lors de « l'état du Net », et je voudrais revenir sur certaines de ces questions aujourd'hui. Ces commentaires se rapportent à la proposition du 1er décembre du groupe de travail intercommunautaire sur les fonctions liées au nommage. Je voudrais juste y revenir et je vais les amplifier avec quelques observations que j'ai faites depuis que je suis ici, sur le terrain.

Cette proposition en particulier propose la création de plusieurs nouvelles entités qui seraient impliquées dans les processus liés au nommage. Il y a deux semaines nous avons demandé, et nous le demandons à nouveau aujourd'hui, que la communauté analyse si la création de ces nouvelles entités pourrait interférer avec la sécurité et la stabilité du système des noms de domaine pendant et après la transition. Je demande également à la communauté de considérer que compte tenu de la nécessité de développer, mettre en place et tester ces structures avant une transition définitive elle dise si elle peut tout achever dans un délai compatible avec les attentes de toutes les parties prenantes.

Aujourd'hui, lors d'une réunion où quelques représentants du CWG étaient présents, j'ai demandé s'il y avait eu une discussion ou une estimation de la durée de la mise en œuvre de certaines de ces propositions ayant été soulevées. Et je dois dire que personne ne m'a donné une réponse. J'espère que tout le monde comprenne que la mise en œuvre doit être effectuée dans le délai prévu pour la transition. Si la

mise en œuvre proposée va prendre une année, Eh bien, cela va retarder la transition ultime des fonctions IANA.

La proposition, nous voulons l'assurer et nous avons posé la question si elle assurera un processus prévisible et fiable pour les clients des services de gestion de la zone racine. Je dois dire ici, sur le terrain, que j'ai été un peu perplexe face à ce qui semble être une absence d'au moins une réflexion publique sur les besoins opérationnels réels de la communauté de registre en tant que clients des fonctions IANA.

J'ai regardé l'inventaire des tâches, les mesures de performance, les mécanismes de recours ; et je ne les vois pas encore. J'ai bon espoir qu'en fait, ceci devienne une réalité. Mais je veux signaler que ce matin, Jonathan Robinson et Lise Fuhr, les coprésidents du CWG, ont remarqué, qu'aujourd'hui, les tâches techniques de l'IANA sont effectuées correctement et de façon fiable.

Je crois que la question pour la communauté est la suivante : qu'est-ce qui les gardera comme ça ? Nous attendons et nous espérons voir que ceci se dégage des propositions, au fur et à mesure de leur élaboration.

En dernier lieu, je voudrais mentionner tout juste la préoccupation de savoir si la proposition peut éviter de recréer les préoccupations existantes sous une nouvelle forme ou de créer de nouvelles préoccupations. Il est clair qu'il existe une préoccupation sur la responsabilité, sur le système existant. Et encore une fois nous demandons : la création de nouveaux comités ou de nouvelles structures crée simplement un nouvel ensemble de questions de responsabilité ? Nous espérons que cette question et bien d'autres

questions similaires seront abordées et résolues avant la présentation au gouvernement américain d'un plan de transition.

Je n'ai pas grand-chose à dire sur le CCWG ou sur le groupe de travail sur la responsabilité. Je dirai qu'il est évident que malgré leur démarrage tardif, ils font des progrès significatifs sur plusieurs questions qu'ils doivent résoudre.

J'ajouterais simplement ce que j'ai dit dès le début, qu'il est essentiel que ce groupe mène des tests de résistance de toutes les solutions proposées pour se prémunir contre les éventualités futures telles que toute tentative d'influencer ou de prendre en charge l'ICANN qui ne serait pas possible aujourd'hui étant donné le contrat de l'ICANN avec la NTIA, que ce soit de la part du Conseil d'administration, du personnel ou de n'importe quel groupe de parties prenantes.

Nous avons encouragé ce groupe et j'ai été heureux de constater aujourd'hui que c'est à leur ordre du jour d'aborder des questions telles que la manière de révoquer ou de remplacer les membres du Conseil, si les parties prenantes ne leur font plus confiance et comment intégrer et améliorer les outils de responsabilité actuels tels que les révisions demandées par l'Affirmation d'engagements.

Alors que les deux groupes continuent leur travail, il est important que les propositions préliminaires soient testées et validées, afin de donner confiance au fait que n'importe quel processus, procédure ou structure nous étant proposés vont en fait fonctionner et aideront à faciliter notre analyse de la proposition finale.

Enfin, je dirai que le plan doit être détaillé et complet et qu'il doit aborder toutes les fonctions incluses dans le contrat de l'IANA. Parmi ces questions, j'ai noté spécifiquement la gestion du domaine de premier niveau .INT, qui doit être abordée.

Et puis mon dernier point, pour que nous puissions aller de l'avant : je tiens à réitérer une fois de plus qu'il n'y a aucun délai contraignant ici.

La date de septembre 2015 a été établie comme la date cible parce que c'est justement le moment de l'expiration de la période de référence du contrat avec l'ICANN, mais cette date ne devrait pas être perçue comme une date butoir. Si la communauté a besoin de davantage de temps, nous avons la possibilité de prolonger le contrat pour quatre ans, mais j'espère que personne ne pense qu'ils vont avoir besoin de quatre ans pour y parvenir. Nous pouvons le prolonger pour une période plus courte, en accord avec l'ICANN, et je pense qu'il est important que la communauté continue à travailler avec un sentiment d'urgence et de mission pour accomplir ce travail.

Mais en fin de compte, il appartient à la communauté de déterminer l'échéancier qui fonctionne le mieux pour les parties prenantes au fur et à mesure de l'élaboration d'une proposition qui réponde aux conditions de la NTIA.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé au processus. Je suis convaincu que cette communauté y parviendra et qu'elle sera plus forte à la fin du processus. Nous sommes tous concernés par cette transition et nous devons veiller à ce que l'Internet demeure une plate-forme ouverte et dynamique pour le progrès économique et social.

Nous répondrons à vos questions plus tard car il faut maintenant continuer avec les autres présentations.

Bertrand ?

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Merci beaucoup, Larry.

[Applaudissements]

Il y a deux points que j'ai soulevés de ce que vous venez de dire.

Tout d'abord, souligner que, comme je l'ai expliqué avant, le processus de transition de l'IANA a trois pattes : les paramètres, les numéros et les noms. Et la plupart des questions que vous avez soulevées est spécifiquement ou surtout abordée à la proposition produite par le groupe des noms, le groupe dénommé CWG et Lise Fuhr, qui est ici et qui est la co-présidente du CWGC qui auront la possibilité d'intervenir plus tard.

La deuxième chose que je voulais souligner sont les deux éléments que vous avez mentionnés par rapport au calendrier, à la date limite ultime et aux prolongations potentielles, mais le deuxième élément qui doit être considéré est la distinction entre la préparation et la production d'une proposition et le temps nécessaire pour mettre en œuvre et développer la mise en place.

Et tous ceux ici présents dans la salle, tous ceux ayant suivi un peu le programme des nouveaux gTLD connaît la distinction entre ce qui a été

convenu en 2008 et le temps qu'il a fallu, par la suite, pour la mise en œuvre.

Tout juste un rappel sur le fait que produire un document sur papier est parfois quelque chose qui a besoin d'un peu plus d'élaboration.

Maintenant, je suis heureux de faire appel à Ira Magaziner, qui, comme vous le savez sans doute, est le Président-directeur général de l'Initiative Clinton d'accès à la santé et aussi l'un des conseillers du CWG-responsabilité.

Mais il a été également participé, comme la plupart d'entre vous le savez, de l'administration Clinton lorsque l'ensemble de l'architecture pour la création de l'ICANN a été mise en place.

En fait, je suis heureux qu'il soit ici. La question que je veux lui poser pour introduire son exposé est la suivante : combien de ce qui est fait aujourd'hui est l'accomplissement de ce qui avait été prévu en 1998 ?

IRA MAGAZINER :

Merci beaucoup.

Je vais vous parler un petit peu d'histoire parce que je pense que cela est pertinent pour comprendre ce qui se passe maintenant.

L'idée de l'ICANN a commencé dans mon bureau à la Maison blanche en réponse à une quinzaine de jours assez difficiles en 1996, et je tiens à vous ramener à l'époque pour décrire l'univers alternatif qui aurait pu arriver et qui pourrait encore se produire si les choses ne se font pas correctement. OK ?

Tout d'abord, en 1994 le Président Clinton m'avait demandé de développer quelques idées sur ce que l'on pourrait faire pour aider à stimuler la croissance à long terme de l'économie américaine s'il était réélu en 1996, ce qui a été le cas.

À cette époque, en 1994, juste pour vous ramener à cette période, il y avait plus de gens sur le Minitel en France qu'il n'y avait sur Internet à l'échelle mondiale, OK ? C'étaient des temps bien différents.

Mais toutefois, nous avons vu le potentiel de l'Internet et je lui ai dit, « Il y a trois nouvelles vagues de technologie qui pourraient aider à la croissance à long terme de l'économie mondiale ». En premier lieu, l'Internet, deuxièmement le séquençage du génome humain et ce que cela signifierait pour la biotechnologie, et troisièmement l'énergie renouvelable. Je lui ai dit également que nous devrions accélérer l'environnement politique pour ces trois nouvelles vagues de la technologie afin de produire la croissance économique et les bénéfices sociaux à l'échelle mondiale.

Et ceux parmi vous ayant étudié l'histoire économique savent que ce sont des vagues technologiques de ce genre qui, à travers l'histoire, ont produit la croissance économique à long terme, n'est-ce pas ?

Ainsi, l'Internet est venu en premier et heureusement, à l'époque, les autres secrétaires de cabinet et les hauts fonctionnaires ne connaissaient pas beaucoup sur ce que c'était que l'Internet. Ils ont dit, « Bien sûr, si Magaziner veut le faire, laissez-le ». J'ai donc pu travailler assez librement et aider à développer le programme.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Cette époque-là est terminée.

IRA MAGAZINER : Et --

Cette époque-là est terminée. Je sais. Larry doit faire un travail beaucoup plus difficile que le mien.

Mais nous avons coordonné cela en dehors de la Maison Blanche et mis en place un groupe intergouvernemental pour étudier ce qu'il fallait faire. Le résultat a été un livre blanc que nous avons ensuite mis en place dans une série d'accords internationaux et les lois nationales américaines. À cette époque il y a eu des discussions sur la mise en place de taxes sur les transmissions ; je crois que certains parmi vous doivent se rappeler. Nous les avons éliminées, ce qui a créé un environnement libre d'impôts. Il y avait des discussions à l'Organisation mondiale du commerce sur les droits d'importation du commerce électronique. Nous l'avons également éliminé. Il y avait beaucoup de conversations sur la censure. Nous l'avons également éliminé. Nous avons créé un environnement mondial pour les signatures numériques, un environnement mondial pour le marché et pour permettre à la communauté Internet d'établir des normes plutôt que d'être soumis aux réglementations du gouvernement. Nous avons également fait autres choses, huit ou neuf différentes autres choses qui ont créé un environnement axé sur le marché.

L'objectif clé a été celui de permettre à l'Internet de se développer à la vitesse de l'Internet et de donner libre cours à la créativité de nombreuses personnes qui ont aidé à créer l'environnement Internet.

Entre temps, il y a eu une période de deux semaines où j'ai demandé un examen juridique de ce qui se passait avec -- avec l'Internet. À ce moment-là le Département de la Défense des États-Unis, à travers une organisation appelée DARPA, a effectivement conclu le contrat IANA à l'University of Southern California (Jon Postel) et puis le département du Commerce a donné les noms et le serveur racine à une entreprise appelée Network Solutions.

Le conseiller juridique revint et dit: « Saviez-vous qu'il y a 53 actions en justice contestant l'autorité de ces -- de cette façon de faire des affaires et que l'on travaille à travers des systèmes judiciaires différents et que certains d'entre eux vont se concrétiser et mettront probablement l'Internet en charpie, parce qu'il y a un certain nombre de juges qui vont prendre ces décisions et qui ne savent rien de technologie ? »

Dans le même temps, j'ai reçu un appel du responsable de DARPA, l'agence pour les projets de recherche avancée de défense disant : « nous ne voulons plus participer, nous ne voulons déjà plus en avoir le contrôle, et nous allons nous retirer l'année prochaine, quelle que soit votre décision ».

J'ai reçu un appel du président de l'Université de Californie du Sud qui a dit: « nous avons reçu toutes les actions en justice dont nous faisons l'objet. Nous ne voulons plus faire cela. Nous voulons nous retirer ».

L'Union internationale des télécommunications s'est approchée de moi, et après 12 ans de s'opposer à l'adoption des protocoles Internet, ils ont décidé tout d'un coup qu'ils voulaient contrôler l'Internet et qu'en conséquence, ils voulaient le prendre en charge.

Dans le même temps, je reçu la visite d'une délégation du Congrès américain disant: « Écoutez, les États-Unis ont inventé l'Internet. Il faut garder le contrôle. C'est une question de sécurité nationale Ne jouons pas avec cette question ».

La FCC, la Commission fédérale des communications des États-Unis, vint et dit : vous savez, « nous voulons réglementer la téléphonie Internet et » -- vous voyez... C'était --

À ce moment-là, je commençais à me demander si nous pourrions vraiment faire ce travail.

Alors, l'idée de l'ICANN est venue après, et il y avait une paire de --

Et d'ailleurs, au cours de cette période, il y avait une autre grande force avec laquelle j'étais en contact, un certain nombre de différents groupes de sociétés et de groupes commerciaux qui voulaient investir massivement dans l'Internet, mais qui ne voulaient pas le faire dans le cadre de ce type d'environnement, ce type d'environnement juridique imprévisible. Alors, ils venaient et disaient: « Écoutez, nous pensons qu'il y a beaucoup de potentiel ici, mais nous n'allons pas investir à moins que nous voyions plus de stabilité dans l'affaire ».

D'ailleurs, l'Internet Society a pensé aussi que cela pouvait fonctionner - -, faire fonctionner l'Internet et qu'elle avait le droit de le faire.

De toute façon, nous devons trouver un équilibre pour un certain nombre d'intérêts différents, comme vous le voyez. Mais nous pensons qu'il devait s'agir d'un moyen international, pas d'un moyen contrôlé par le gouvernement des États-Unis, sinon il ne décollerait pas, il ne serait pas adopté dans le monde, et ce moyen devait être mondial.

Pourquoi pas l'ONU ? Eh bien, l'ONU représente les gouvernements, mais elle travaille lentement et peut se laisser prendre dans -- dans la politique mondiale de toutes sortes et l'Internet a dû se développer plus rapidement, l'Internet avait de nombreuses parties prenantes, non seulement les gouvernements.

Alors, impliquer l'ONU n'avait non plus aucun sens, ou tout simplement les organismes gouvernementaux.

D'autre part, on ne voulait pas privatiser le fonctionnement de l'Internet au profit des intérêts commerciaux parce que c'était trop risqué de les donner à certains intérêts à but lucratif.

Nous avons donc vu, au cours d'une année et demie de consultations que l'idée d'un groupe multipartite, représentant des intérêts divers n'avait jamais existé. L'idée d'un groupe populaire, démocratique et fondamentalement technique, pas un groupe politique. Un groupe étant reconnu par les gouvernements, de sorte à disposer du pouvoir légal de faire ce qu'il faut faire, un groupe pouvant gérer les actions en justice, avec une base de revenus durable afin de ne pas être soumis à des crédits ; un groupe pouvant faire ses affaires de façon indépendante, mais qui serait ouvert et transparent...

Alors, l'ICANN est apparue à travers un processus.

Quand j'ai quitté la Maison blanche, j'ai pris la décision de ne jamais m'impliquer à l'ICANN parce que cela aurait constitué un mauvais précédent. C'est à dire que la personne qui avait été chargée du processus de mise en place vienne ensuite travailler à l'ICANN. C'est ce que j'ai pensé, parce que l'ICANN devait être indépendante.

Alors pourquoi suis-je revenu pour vous accabler maintenant ?

C'est parce qu'il y avait un morceau de ce que nous avions à l'esprit qui n'a pas été concrétisé jusqu'à présent, pour diverses questions relatives à la politique américaine.

Lorsque l'ICANN a été créée, il y a toujours eu l'intention que le gouvernement américain renonce à son autorité finale. C'était logique que le gouvernement américain détienne cette autorité dans la période de transition, parce qu'on ne pouvait pas être certains de ce qui allait se passer et on a voulu préserver cette stabilité. Mais il a toujours été l'intention que le gouvernement américain en lâche prise en faveur d'un processus mondial et multipartite.

L'administration actuelle à Washington, sous la direction de Larry, travaille maintenant dans cette direction. Nous félicitons ceux parmi nous ayant travaillé dès le début, et nous pensons que c'est absolument essentiel que cette idée soit développée et concrétisée.

Maintenant, si je regarde l'Internet comme un étranger. Je vous connais tous, parce que vous êtes des experts et vous êtes impliqués dans les détails tous les jours et chaque semaine ; vous pouvez me dire

tous les problèmes avec l'ICANN, tout ce qui n'est pas bien fait, mais c'est sans aucun doute un processus compliqué. Bien des fois, la démocratie a lieu lorsqu'il y a beaucoup de parties prenantes...

Mais de l'extérieur, nous allons juste jeter un coup d'œil.

Je veux dire, essentiellement l'Internet s'est développé astronomiquement, bien au-delà de ce que l'on aurait pu imaginer.

Vous avez le Wifi. Vous avez les dispositifs mobiles. Vous avez eu je ne sais pas combien de langues. Vous avez vécu tout cela. Et vous n'avez jamais lu un article important sur des problèmes graves. Essentiellement, l'Internet absorbe tout cela, son fonctionnement, sa croissance, et ça fonctionne bien.

De l'extérieur, vous voyez ça et vous vous dites, eh bien, ça ne fonctionne pas si mal que ça, comparativement aux 53 poursuites judiciaires et de tous ces groupes en lice pour le contrôle, etc.

Je crois donc qu'il est très important que ce processus se termine et que l'on arrive à la conclusion finale.

Maintenant, quelques mots pour finir.

Je pense que les critères que Larry et le gouvernement des États-Unis ont retenus pour la transition sont excellents. Je suis connu comme une personne directe et si j'avais quelque chose de négatif à dire, je la dirais. Ce n'est pas le cas. Je pense qu'ils ont établi une très bonne série de normes. Et je tiens particulièrement à souligner que la transparence et le caractère multipartite pour mettre au point le processus et les plans

de transition est la bonne façon de le faire, qu'il est crucial que l'Internet demeure ouvert et interopérable. Je pense que la plus grande crainte -- Je sais, il y avait quelques citations du Président Clinton qui rendaient les gens nerveux. Je lui en ai parlé. La seule -- je veux dire, il soutient ce processus. La seule chose qui le préoccupe c'est d'être sûr qu'il existe des mécanismes de responsabilité pour maintenir l'Internet ouvert et entièrement interopérable et pour que l'Internet ne soit pas capturé par des intérêts particuliers privés ou des gouvernements qui entraîneraient la fermeture du processus.

Je pense que cette question est d'une importance cruciale.

Et puis bien sûr, il faut maintenir la stabilité de l'Internet...

Laissez-moi finir mon intervention en disant que vous êtes maintenant confrontés à un véritable défi en tant que groupe, en tant que communauté élargie de l'ICANN, en tant que communauté multipartite, le défi de créer un processus. Je sais, comme Larry l'a dit, que la tâche n'a pas de délai. Je vous suggère de faire aussi vite que possible, parce que je pense qu'il y a une fenêtre d'opportunité pour ce faire et il faut en profiter. Je pense que vous avez une responsabilité réelle de le faire prudemment et correctement parce que tout comme au cours des 19 dernières années pendant lesquelles l'Internet a assez bien fonctionné, il vous appartient de voir comment ça va se passer pendant les 50 prochaines années, de vous assurer que tout soit fait correctement.

Cela mérite de consacrer votre temps et vos énergies. Et si vous faites bien votre travail, le monde va continuer à bénéficier de l'Internet de manières que nous ne pouvons même pas imaginer.

Merci.

[Applaudissements]

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Il est toujours intéressant de voir des situations où les promesses d'un gouvernement sont effectivement respectées. Cela peut prendre du temps, mais il est toujours bon de remarquer quand on tient les promesses, c'est une bonne chose. Comme ancien fonctionnaire public, je vous en remercie.

Je voudrais me focaliser sur deux points.

Ce qui nous permettrait d'avoir un élément de confirmation. Vous avez clairement confirmé que ce qui se passe aujourd'hui c'est exactement ce qui était prévu. L'autre élément que j'ai pris sur la liste du CWG a été une brève discussion sur la terminologie entre « dirigé par le secteur privé, » « privatisation » et « multipartite » -- « multipartisme » ou la transition vers la communauté multipartite.

Pouvez-vous juste confirmer que les deux expressions signifient la même chose et que c'est ce que --

IRA MAGAZINER :

Oui. Tout d'abord, l'utilisation des mots « exactement comme prévu » donne trop de prévoyance. Vous ne pouvez jamais être exact. Mais certainement, le processus est maintenant ce qui était prévu et ce qui était écrit dans notre livre blanc original. Tout aurait dû se produire bien avant. Pour diverses raisons politiques aux Etats-Unis, ça n'a pas

été le cas. Mais c'est maintenant le cas, et c'est tout à fait vrai. C'est ce qui avait été prévu.

Deuxièmement, l'utilisation du mot « privé » versus « multipartite, » ce qu'on entend par « privé » a toujours été « multipartite ». Et c'est pour le distinguer d'un processus mené par les gouvernements. Les gouvernements doivent participer, bien sûr et ils le font. Ils ont besoin de jouer un rôle comme multiples parties prenantes, mais la direction appartient à la communauté qui est avant tout une communauté privée de différentes parties prenantes.

Donc « multipartite » a toujours été ce que l'on entend par une solution privée par rapport à une solution gouvernementale.

Et comme je le disais, les raisons nous--nous nous sommes sentis --

Et d'ailleurs, c'est -- vous savez, certaines personnes aux États-Unis vont dire maintenant et disent: « Eh bien, regardez, si les choses fonctionnent si bien, comme c'est le cas, pourquoi changer ? Pourquoi le gouvernement américain ne peut-il pas garder le contrôle? »

Et la réponse est que, bon, sur le plan politique, tout peut très bien se passer maintenant, mais si vous laissez tout cela sujet à n'importe quel gouvernement, alors les considérations politiques pourraient entrer dans un futur gouvernement, que l'on ne pourrait pas prédire, et qui pourraient perturber l'utilité mondiale ; vous êtes donc beaucoup mieux avec un modèle multipartite, à long terme et aussi parce que c'est vraiment un moyen de communication mondiale qui devrait être supervisé à l'échelle mondiale. Comme j'ai mentionné plus tôt, l'ONU

est principalement un organe intergouvernemental, ce n'est donc pas la bonne entité internationale pour s'en occuper et en outre elle est trop lente. Ce processus ne progresse pas aussi vite que certains le voudraient, mais il est bien plus rapide que les processus de l'ONU. Et voilà pourquoi on parle de multipartite.

J'espère avoir répondu à votre question.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Tout à fait. Merci. Merci beaucoup.

Tout juste un deuxième petit commentaire.

Pour mentionner un mot que vous avez utilisé, nous utilisons beaucoup les termes « stabilité » et « sécurité ». Vous avez utilisé un mot que je pense il serait intéressant de garder à l'esprit lors de ces discussions. Vous avez parlé de « prévisibilité », et je voulais juste le mentionner parce que c'est un mot important.

Maintenant, je voudrais donner la parole à Jan Aart Scholte de l'Université de Warwick, qui est également un des conseillers du CCWG-responsabilité et peut-être vous demander, dans le cadre du temps disponible qui est limité, de signaler les distinctions entre les responsabilités liées à l'IANA en soi et la responsabilité de l'ICANN en général. Je crois que vous avez des diapos.

JAN SCHOLTE : Oui, merci Bertrand. Et bon après-midi. Je suis ravi d'être ici. Merci d'être venus et de nous écouter. Ces remarques sont adaptées à partir

de choses que j'ai écrites en -- que j'ai présentées à Londres et qui essayent de tenir compte de ce qui s'est passé depuis lors. Il s'agit d'une série de questions. Encore une fois, je dois dire que, malheureusement, depuis Londres je ne suis toujours pas devenu un expert de l'ICANN. Et je commence à penser qu'aucune période au sein de cet organisme ne pourra me transformer en expert. Mais encore une fois, je suis un des conseillers. Je suis un conseiller académique bénévole, juste pour préciser.

Nous avons deux questions fondamentales, comme Bertrand vient de mentionner. Il y a une question au sujet de la responsabilité qui est la principale. Et puis une autre question, à savoir, comment la responsabilité pour l'exécution des fonctions IANA peut-elle être mieux construite pour la circonstance post-NTIA. Et c'est la question immédiate appelée piste un. Mais ensuite, il y a des questions plus générales concernant la responsabilité dans l'ICANN et la gouvernance de l'Internet mondial, à savoir, la piste deux. Il y a aussi une autre question, dans quelle mesure les réponses aux questions du type un sont mêlées aux questions du type deux et les gens sont en désaccord exactement là où la distinction n'est pas claire ?

Neuf sous-questions au sein de ces deux. Qu'est-ce que la responsabilité ? Qu'est-ce qui compose la responsabilité ? Qu'espérez-vous de la responsabilité ? Qui est responsable ? Envers qui on est responsable ? Par quels mécanismes sont-ils responsables ? Quelle est l'efficacité de ces mécanismes ? Sont-ils vraiment équitables ? Et enfin quelle est le niveau de responsabilité de ceux qui exigent la responsabilité ? Je crois pouvoir aborder chacune de ces questions en

45 secondes. Ouais. Responsabilité, juste encore une fois, les gens ont des idées différentes sur le processus par lequel le titulaire du contrat IANA répond aux personnes concernées, les gens qui sont affectées par les fonctions de l'IANA et la manière dont le titulaire du contrat remplit ou ne remplit pas ces fonctions. Qu'inclut la responsabilité ? Normalement, je décomposerais la responsabilité en transparence, consultation, révision, réparation. J'ai remarqué que dans les discussions -- Désolé, on a parlé plus récemment au sujet de la révision et la réparation et pas tellement sur la transparence et la consultation. J'ai juste posé la question, cela signifie que tout le monde est heureux avec la transparence et la consultation telles qu'elles sont ? C'est peut-être implicite.

Deuxième chose, quand j'entends les gens parler de révision et de réparation, ils parlent souvent de punitions pour les torts causés. Et en fait la révision et la réparation portent également sur l'amélioration et l'apprentissage organisationnel. Il ne s'agit donc pas toujours d'être trop durs avec les gens. Et peut-être, on peut se rappeler des deux côtés de la question.

J'ai remarqué que pendant les discussions on parle aussi de contrôles, d'équilibre et d'indépendance, comme des dimensions de la responsabilité. Je me demande si ce sont les qualités désirées des processus de responsabilité, plutôt que des composantes de base de la responsabilité elle-même, mais c'est quelque chose sur laquelle nous pourrions discuter dans les jours qui viennent.

Pourquoi responsabilité ? Je veux dire, peut-être parfois certaines personnes peuvent se rappeler. Pourquoi voulez-vous la responsabilité ? Maintenant, quand je lis les documents issus du groupe de travail, il y a beaucoup de discussions sur la responsabilité, c'est à dire si l'on sera responsables du fait de respecter les lois et les procédures établies par la loi. Voici une première chose pour laquelle vous pourriez être tenus responsables. Et deuxièmement, il y a une autre chose pour être tenu responsable, que les fonctions IANA fonctionnent. Qu'ils fassent leur travail. Qu'ils travaillent. Toutefois, vous pouvez également demander si la responsabilité correspond à la gestion financière. C'est pour la participation démocratique et le contrôle ? Je veux dire, vous pourriez être tenu responsable si vous écoutez en fait tous ceux qui sont impliqués, etc. J'ai entendu dire qu'il devrait y avoir de la responsabilité pour la justice distributive dans le sens de rendre l'Internet plus accessible à ceux qui ne l'ont pas pour le moment. Est-ce une question de responsabilité ? Probité morale. J'ai entendu dire que l'ICANN devrait -- ou le titulaire du contrat IANA devrait être tenu responsable pour le respect des normes des droits de l'homme, etc.

Je pense que c'est une question à laquelle il faut réfléchir. Jusqu'à présent -- comme je l'ai dit, jusqu'à présent, ces deux premiers concepts sont ceux qui apparaissent davantage dans les discussions, mais j'entends d'autres personnes qui, dans les couloirs, parlent d'autre chose. Responsabilité par qui ? Je veux dire, qui sera responsable des fonctions de l'IANA. Je pense que la plupart des hypothèses proposent que ce soit l'ICANN, mais il existe des arguments pour savoir si ce sera l'ICANN pour toujours ou pas. Responsabilité envers qui ? Voilà, c'est là

que l'on introduit les parties prenantes. Et si vous avez regardé le dernier document du groupe de travail intercommunautaire, vous verrez une très, très longue liste de toutes sortes de parties prenantes possibles avec toutes sortes d'acronymes aussi, Bertrand. Vous pourriez les décomposer en disant que ce sont les entrepreneurs, les avocats, les dirigeants et les utilisateurs. Je pense que vous pouvez couvrir la plupart d'entre eux dans une de ces catégories, mais alors vous vous faites attraper dans le jargon de l'ICANN, et tout devient plus compliqué. Quels sont les mécanismes de responsabilité ? Eh bien, il y a cette sorte de veto implicite des États-Unis qui n'est pas réellement utilisé, mais c'est un mécanisme de responsabilité qui est maintenant retiré. Et l'approche intergouvernementale, soit par le biais de l'UIT ou d'une autre organisation intergouvernementale, a été rejetée. En 2001, il y a eu une tentative pour parvenir à la responsabilité par élection directe. Mais qui n'a pas laissé un très bon goût historique, je pense, chez la plupart des gens. Actuellement je n'entends pas réellement quelqu'un suggérant ceci pour l'instant. Mais c'est potentiellement possible.

Alors, les ententes multipartites sont en quelque sorte celles qui ont gagné. Mais bien sûr cela ne vous dit pas grand-chose parce qu'il existe tellement de différents types d'arrangements multipartites qu'il faut vraiment entrer dans le détail et c'est bien sûr ce dont on parle maintenant. Aux côtés de ces arrangements multipartites, vous pourriez avoir la responsabilité venant du reste du monde aussi bien que des délibérations externes, et il pourrait y avoir les formes judiciaires aussi.

Alors, les dernières questions à ce sujet. Premièrement, vous souhaitez que le mécanisme soit efficace. Larry et Ira ont déjà abordé son importance ainsi que celle des tests de robustesse, etc. Toutefois, vous pourriez également demander sur des mécanismes équitables... Si ça marche, mais aussi, pour qui ils fonctionnent et s'ils incluent tous les intérêts en les équilibrant de manière équitable. Parce que tout le monde n'a pas les mêmes intérêts. Je entendu dire -- vous savez, vous entendez parler d'une communauté de l'ICANN et je suis -- nous nous entendons tous très bien dans cette salle, et c'est vraiment bon. Mais cela ne veut pas dire que nous ayons tous les mêmes intérêts. Et les gens parlent aussi de l'intérêt public. Eh bien, il faut toujours y faire attention. Certaines personnes parlent de l'intérêt public, et ils réclament ce terme pour eux-mêmes, mais bien souvent il ne s'agit pas de l'ensemble du public, mais de certaines parties du public. Il faut donc faire une analyse exhaustive, surtout quand ce type de langage -- ce qui est exactement ce qui se passe ici. Parler de processus ascendant sur un pied d'égalité. C'est très bien -- mais il faut s'assurer que ce soit réel, je suppose. Vous pouvez demander qui appartient et qui n'appartient pas à la communauté de l'ICANN. Parce qu'il y a une distinction entre la communauté de l'ICANN et la communauté mondiale. Vraisemblablement on est censé -- et la responsabilité inégale. Regardez autour de cette salle ; je crois que vous verrez certains déséquilibres dans la représentation des pays, la représentation régionale, la représentation des différentes langues, etc. On peut même descendre à l'incapacité... L'autre communauté n'est pas encore -- et peut-être vous voulez y réfléchir. Et j'ai mis, soyez attentifs au 58 %. Ceci fait référence à 58 % de la population mondiale qui n'est pas en

ligne, et cette population pourrait aussi être intéressée à la gouvernance de l'Internet. Et pour finir, la responsabilité de la responsabilité. Quelques pensées pour ceux parmi vous, dans cette salle, qui envisagent de participer à la responsabilité du titulaire du contrat de l'IANA. La responsabilité est réciproque, et tout le monde doit être responsable, y compris les détenteurs de la responsabilité. Alors regardez-vous vous-mêmes et dites-vous quelle est votre transparence en tant que force de responsabilité. Êtes-vous vraiment consultatifs ? Combien avez-vous -- quelles sont vos activités de révision indépendante ? Combien vous êtes soumis à réparation lorsque que vous prétendez représenter les publics affectés ? Et si nous disons juste un peu plus sur la représentation, aussi, parce que j'ai entendu pas mal de gens parler de ce qu'ils représentent et maintenant il y a aussi des conversations sur de nouveaux membres et délégués dans le -- encore une fois, il suffit de penser un peu soigneusement à ce que vous dites. Peut-être quand vous êtes le représentant, vous parlez au nom de quelqu'un ? Parler au nom de quelqu'un implique que vous avez été expressément mandaté par une sorte d'élection ou loi ou quelque chose. Et bien des fois je pense que quand les gens disent qu'ils représentent, ils ne parlent pas au nom de... Pas de manière officiellement mandatée. Cela ne veut pas dire qu'on n'a pas le droit de parler, mais ce n'est pas tout à fait la même chose que d'être élu membre du Parlement. Vous pourriez parler comme. Vous pourriez parler comme. Vous dites : je suis d'un certain pays ou je suis une personne handicapée ou quelque chose et puis vous dites que je prétends -- je prétends mieux connaître ce sujet car je viens d'une position particulière. C'est OK. Vous pouvez également affirmer que

vous représentez parce que vous parlez à un groupe particulier. C'est aussi OK. Et très souvent vous parlez sur. Je pense à -- bon, pas de noms. Mais représenter et parler n'est pas exactement la même chose. Il y a plein de choses à penser peut-être sur la responsabilité des titulaires de la responsabilité. Et aussi, comment forger la responsabilité de la communauté de l'ICANN, des personnes qui se rassemblent dans des réunions comme celle-ci, de l'ensemble de la communauté mondiale des utilisateurs actuels et potentiels de l'Internet. Encore une fois, je suis content que ce soit votre problème et pas le mien.

[Rires]

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Je vous remercie, Jan. Je pense qu'il y aura de nombreuses occasions d'aborder la question plus en profondeur -- les questions liées à la responsabilité au cours des sessions de cette semaine. Avant d'ouvrir l'espace de questions / réponses, je voudrais juste mentionner les membres du panel qui nous accompagnent. J'ai déjà mentionné Patrick Falstrom qui est avec l'ICG, le groupe directeur mondial qui s'occupe du premier pilier de la transition de la supervision de l'IANA. Je m'excuse de me répéter, mais bien des fois cela est utile. Lise Fuhr est l'une des coprésidentes du CWG qui est -- le CWG-supervision est un des trois sous-groupes qui traitent ce premier pilier et le groupe qui traite la proposition de noms. Izumi Okutani est avec JPNIC et avec CRISP, qui est le groupe qui s'occupe de la proposition d'adresses IP. Ensuite Andrew Sullivan, qui est le directeur de l'architecture à Dyn et à

l'IAB et qui représente le groupe qui a élaboré la proposition liée aux paramètres. Alors, vous avez les trois sous-éléments du premier pilier. Et Thomas Rickert qui de sa propre initiative représente l'autre groupe, le CWG-responsabilité.

J'ouvrirai l'espace de questions / réponses mais j'aimerais dire aux gens que je viens de mentionner qu'il y a deux éléments sur lesquels j'aimerais voir votre contribution en réponse aux questions le cas échéant. Une chose est de savoir comment, au sein de l'ICG, vous coordonnerez ou mettrez en rapport ou ferez converger les trois différents groupes sur les paramètres, les adresses et les noms. Et deuxièmement, la question est comment fera-t-on pour articuler l'évolution entre ce premier pilier de la transition de la supervision de l'IANA et le deuxième pilier concernant la responsabilité générale. La question primordiale étant posée, nous sommes ici pour une semaine.

Les attentes par rapport aux progrès et à ce qui devrait être différent à la fin de cette semaine par rapport au début de la semaine. Je sais que les groupes ont déjà beaucoup travaillé. Mais lorsque vous poserez vos questions, gardez à l'esprit ce qui peut être atteint au cours des sessions pendant cette semaine, et quels sont les objectifs communs. Il y a des stades très différents de l'évolution des propositions, mais il est important qu'ils convergent autant que possible au cours de cette semaine.

Alors, qui veut commencer avec les questions / réponses ? Il y a un micro ici.

Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Salut. Il n'y a pas de service d'interprétation. Je vais donc parler en français. Je suis désolé.

Pour le dernier orateur, j'ai été un peu surpris quand vous dites que c'est notre problème et pas le vôtre, parce que si vous êtes - vous n'appartenez pas au 58 %. Vous utilisez l'Internet. Vous êtes donc directement concerné.

Et si vous le souhaitez, rejoignez une structure At-Large, devenez un représentant des utilisateurs auprès de l'ICANN et vous nous aiderez à faire le travail.

Je me demande comment allons-nous profiter de l'occasion, cette semaine, pour obtenir la collaboration des participants et pas seulement des personnes qui sont membres des groupes de travail. Il faut une activité ascendante. Et arrêter l'activité descendante. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Siva.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Je m'appelle Sivasubramanian. Est-il nécessaire de séparer le point de vue de la responsabilité de l'IANA et de la responsabilité de l'ICANN ? Pourquoi ne peut-il pas s'agir d'un processus simple de la responsabilité de l'ICANN si les fonctions IANA vont faire partie de l'ICANN ?

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Qui veut répondre à cette question ? Peut-être une façon de l'aborder est de rappeler comment les deux pistes ont vu le jour. Et je vois que Fadi est parti. Il aurait été intéressant...

Lise ?

LISE FUHR : Je vous remercie pour votre question. J'espère que nous suivrons un processus simple. En fait, il faut tenir compte qu'il y a la supervision de l'IANA. C'est le contrat qui doit être transféré. Et, comment le faire ? C'est ce qu'il nous faut savoir. Il y a plusieurs éléments dans ce contrat qui doivent être pris en compte. Par exemple la partie technique, les SLA, comme Larry l'a mentionné. Et oui, nous sommes très satisfaits du travail que l'IANA effectue en ce moment. Alors il n'est pas question de mettre l'IANA en dehors de l'ICANN.

Mais il y a deux groupes de travail qui ont été mis en place, et ils collaborent tous les deux très étroitement pour coordonner notre travail et éviter de le doubler.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Thomas, tu voulais participer, et Andrew.

THOMAS RICKERT : Oui. Je voudrais faire un commentaire sur la notion d'« ascendante » ou « descendante » ainsi que sur les attentes pour cette semaine.

Le groupe intercommunautaire de la responsabilité a fondé ses travaux sur les résultats des périodes de consultation publique préalables. Vous devez vous rappeler que pendant l'été dernier, après l'annonce effectuée par le gouvernement américain, l'ICANN a proposé des périodes de consultation publique. Et il y avait certaines « demandes » de la communauté quant à ce qui doit être fait en termes de responsabilité.

Nous avons donc pris cela comme une base fondamentale pour notre travail. Je suppose qu'il y a des évidences qui démontrent clairement que nous ne cherchons pas à avoir une activité descendante ou que nous essayons de l'imposer, nos conclusions à la communauté. Voici le point de départ.

Ensuite, notre groupe compte plus de 160 participants et membres, ainsi que près de 40 observateurs. Il y a donc une énorme couverture, bien que certaines régions géographiques soient mieux représentées que d'autres. Je voudrais encourager tous ceux intéressés à ce sujet, de nous rejoindre, d'écouter, de faire entendre leurs voix.

Notre travail a été structuré en différentes étapes. Dans la première étape, nous avons établi le statu quo. J'ai mentionné les résultats des périodes de consultation publique pour prendre en compte les souhaits de la communauté. Ensuite, nous avons créé un inventaire des mécanismes de responsabilité actuels de l'ICANN afin que nous soyons réellement clairs sur ce qui est déjà là. Par la suite, nous avons beaucoup travaillé sur les définitions. Et les questions que Jan Aart a

présentées étaient un des documents fondamentaux que nous avons utilisé pour cet exercice.

Puis, nous avons regardé -- basés là-dessus et sur les consultations que nous avons menées régulièrement avec le CWG, nous avons établi un catalogue de, premièrement, les contingences. Alors, que devons-nous regarder ? Que devons-nous tester pour nous assurer que les mécanismes de responsabilité que nous établissons sont robustes ? Quelles sont donc les contingences pour lesquelles nous devons préparer l'ICANN ?

Puis nous regardons les outils de responsabilité de la communauté, ok ? Alors, si la relation historique avec le gouvernement américain va disparaître, qu'est-ce qui peut la remplacer ? Il y en a qui l'appellent un « bâton » qu'avait le gouvernement des États-Unis. Comment allons-nous remplacer maintenant le « bâton » ? Nous avons mis au point un catalogue des questions qui peuvent aider à donner à la communauté les moyens de remplacer ce rôle du gouvernement américain.

Et, troisièmement, nous avons dressé une liste -- nous pensions aux mécanismes de révision et de recours qu'il faudrait mettre en place, et nous continuons à travailler là-dessus.

Alors, nous cherchons les exigences. Nous n'avons pas encore examiné la mise en œuvre. Et avant de passer à l'étape de mise en œuvre, nous voulons vérifier auprès de la communauté si nous avons oublié quelque chose. Nous avons donc un document que vous pouvez trouver sur notre Wiki. Vous pouvez commenter, si vous le souhaitez. Mais, en outre, nous avons parlé au Conseil, au GAC, aux communautés

respectives, et nous continuerons à le faire. Je voudrais attirer votre attention sur la session de sensibilisation ou d'engagement que nous avons menée, où nous avons attribué des fuseaux horaires pour que toute la communauté puisse présenter ses commentaires à propos de ces questions.

Moi-même et les co-présidents, nous espérons que cette semaine nous puissions assurer d'être vraiment inclusifs et d'écouter toutes les inquiétudes et les commentaires additionnels de sorte que la base pour l'application des mécanismes de responsabilité soit en fait robuste et supportée par toute la communauté.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. J'ai Andrew sur ma liste, puis Patrik et ensuite Izumi.

ANDREW SULLIVAN : Merci. Sur la question précise du pourquoi nous avons besoin de traiter de forme distincte la responsabilité pour l'IANA et puis la question plus large, je pense que c'est important de se rappeler que les fonctions IANA répondent à plus d'une communauté, ok ? Il existe différentes fonctions.

Par exemple, la responsabilité de la communauté des paramètres de protocole est un mécanisme tout à fait différent. Nous avons déjà un mécanisme qui fonctionne très bien pour nous. Et nous voulons continuer avec ce mécanisme. Il va fonctionner différemment dans le cas de la communauté de noms parce que la même organisation est impliquée dans les deux côtés de l'opération.

Autre chose que je voulais dire. Je vais maintenant enlever ma casquette d'IANAPLAN et vous parler à titre personnel. Il me semble que dans la communauté des noms il y a une fonction IANA limitée et une grande fonction de l'ICANN. Et il s'agit là de questions vraiment séparables. Cela ne veut pas dire qu'elles sont la même chose. Vous devez démêler ces deux choses et y penser peut-être différemment, et c'est peut-être la raison de la séparation des considérations dans cette communauté. Mais je ne peux pas en parler comme une autorité en la matière, évidemment.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Vous voulez intervenir maintenant ou écouter les autres commentaires ? À moins que ce soit très spécifique, nous allons continuer brièvement avec Patrik et puis Izumi.

PATRIK FALTSTROM : Oui. Patrik Faltstrom, l'un des coprésidents de l'ICG, qui, comme Bertrand l'a dit est une des deux pattes.

Nous avons passé deux jours ensemble ici, vendredi et samedi, et comme certaines personnes dans la salle le savent, nous avons envoyé un RFP pour obtenir les propositions des trois groupes différents. Nous avons obtenu les réponses de deux d'entre eux en temps voulu, à savoir en janvier de cette année. Et l'un d'eux, le CWG des noms de domaine, dont Lise est l'une des co-présidentes, a informé qu'ils vont livrer leur réponse en juin ce qui, bien sûr, a mis notre calendrier initial en péril. Je

voudrais juste préciser, car j'ai beaucoup de questions à ce sujet, ce qui se passe réellement ici.

J'essaie de m'expliquer et de répondre en quelque sorte à la question de Bertrand : qu'est-ce qu'on va faire cette semaine ?

Alors le travail -- le temps dont nous avons besoin à l'ICG est le même, d'accord ? Ce qui signifie que, peu importe le moment où nous aurons toutes les propositions il y a certaines évaluations concernant le chevauchement lorsqu'il y a des conflits entre elles, etc., que nous ne pouvons pas faire avant de recevoir toutes les propositions.

D'autre part, il y a pas mal de choses que nous avons déjà identifiées depuis vendredi que nous pouvons faire avant de recevoir toutes les propositions.

Et permettez-moi de donner un petit exemple de ce que nous tous nous pouvons faire pour écouter aussi -- pour répondre au rappel de Sébastien sur le processus ascendant, nous pouvons en parler davantage comme nous le faisons ici. Parce que lorsque nous faisons nos évaluations au sein de l'ICG, au cas où nous trouverions des lacunes, des chevauchements ou des conflits, nous ne sommes pas -- l'ICG ne résoudra pas ces questions. En vertu de notre Charte, et parce que nous devons le faire, nous envoyons tout ça aux communautés opérationnelles.

Et comme vous le savez, le temps formel d'aller-retour des questions / réponses -- nous pensons que le temps d'aller-retour le plus rapide est de deux semaines pour une réponse et ensuite, nous évaluons la

réponse pendant deux semaines. Chaque démarche d'aller-retour que nous devons faire à cause de certains problèmes de communication ou non-coordination ajoutera encore quatre semaines au calendrier, et c'est probablement le plus rapidement que nous pouvons faire.

Alors, le mieux est de synchroniser les propositions avant qu'elles n'arrivent à l'ICG. On arrivera à un meilleur résultat, et plus rapide, que nous, en tant que communauté, nous sommes en mesure de livrer. Et cela mettra bien mieux en évidence le bon fonctionnement du processus multipartite.

Vous voyez les bulles sur le graphique, dans l'image affichée sur l'écran, cela ressemble à des silos. Nous ne travaillons pas en silos. Nous travaillons ensemble pour résoudre ce problème, mais nous avons décloisonné le problème et essayé de nous en sortir. Mais notre responsabilité est de le faire d'une manière synchronisée. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Izumi.

IZUMI OKUTANI : C'est Izumi Okutani qui parle, de la communauté de numéros. Tous les orateurs individuels ont abordé les points dont je voulais parler.

Je suis tout à fait d'accord avec Andrew sur le fait que différentes communautés opérationnelles ont des niveaux ou des interactions différents en termes de responsabilité. Je trouve effectivement très efficace qu'ils soient en fait séparés plutôt que combinés.

Et je dois dire que je porte une autre casquette car en fait je suis membre du groupe de travail intercommunautaire de l'ICANN sur la responsabilité. Et je vois déjà une interaction en cours entre le groupe de travail intercommunautaire des noms de l'IANA, et puis des groupes de travail intercommunautaires de l'ICANN sur la responsabilité. Je pense que nous faisons très bien notre travail surtout parce qu'on est spécialisés dans chacun de nos éléments mais, aussi parce que nous travaillons en collaboration. Voilà le premier point.

Et j'ai oublié ce que j'allais dire. Ah, oui! En utilisant cette possibilité au cours de la réunion de l'ICANN, je trouve qu'il serait très utile de profiter de cette occasion de vous entendre. Nous avons discuté au sein de la communauté des ressources de numéros sur notre proposition, et nous sommes parvenus à un consensus. Mais je suis certain qu'il peut y avoir d'autres membres ou participants de la réunion de l'ICANN qui peuvent ne pas avoir fait vraiment attention. Alors, si vous avez des questions ou si vous pensez que nous avons oublié quelque chose que vous avez identifiée, veuillez nous le faire savoir.

Et puis je pense qu'il serait utile de passer par le processus formel d'entendre vos commentaires que je pense viendront de l'ICG. Utilisez cette possibilité d'interaction humaine. Si nous sommes informés d'avance verbalement, je pense que cela pourrait nous aider à savoir de quoi s'agit la question.

Je ne veux pas dire que nous pouvons intégrer officiellement la rétroaction verbale, mais c'est toujours très utile d'entendre ce que vous pensez de notre proposition. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Je vous remercie, Izumi.

Juste une occasion rapide de faire vos commentaires, puis nous continuons.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Sivasubramanian encore une fois. Le fondement de ce que je disais est que même si l'exigence de la responsabilité de l'IANA et de la responsabilité de l'ICANN est différente, même s'il s'agit d'une exigence, si nous pensons que les fonctions IANA sont coordonnées par l'ICANN, l'ICANN est bien organisée. L'ICANN possède un cadre de responsabilité qui est en place. Et l'ICANN va améliorer ce processus de responsabilité.

Si nous en tenons compte, il y a des exigences pour -- spécifiques aux numéros. Celles-ci sont examinées comme des sous-composantes de la responsabilité de l'ICANN, et ce serait une bien meilleure façon de faire les choses.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci.

S'il vous plaît.

DANIEL KARRENBERG : Salut. Je m'appelle Daniel Karrenberg. Je parle à titre personnel. Je suis ingénieur. Je suis là depuis un certain temps. Ce que j'ai pu retenir de cette séance et des deux dernières semaines, c'est que j'entends la NTIA

dire, Eh bien, ce n'est pas un peu compliqué ? Spécifiquement le processus du CWG. Mais peut-être devrions-nous prendre également à cœur cela dans notre propre processus. Et je veux réamplifier ce qu'Izumi et Patrik viennent de dire.

Si nous prenons tout ce processus d'une manière très formaliste, il ne sera jamais fini. Je crois donc que nous devrions vraiment, en ce qui concerne le développement de la proposition finale -- nous pourrions essayer de surmonter la timidité de nous parler les uns les autres. Je pense que cela est très important.

Maintenant pour ma question parce que, bien sûr, il faut poser une question. Et la question est adressée au CWG. Je me demande -- et je crois que je vais vous mettre dans un embarras. Alors, ce n'est pas vraiment -- ce n'est pas vraiment juste.

Mais je me demande : est-il vraiment possible de simplifier les choses ? Serait-il possible, dès que tout sera simplifié, de faire participer l'ICG un peu plus vite de ce que vous prévoyez ? C'est une véritable question. Ce n'est pas -- ce n'est pas une suggestion, pas une demande, pas une critique, etc. En réalité, c'est une question.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : J'ai peur que cette question vous est adressée, Lise.

LISE FUHR : Ce n'est pas grave. C'est une excellente question. S'il y a une chance de simplifier les choses, Eh bien, nous avons envoyé un modèle original qui

a reçu beaucoup de commentaires disant qu'il est trop complexe. Nous avons donc envoyé un document de discussion que j'espère vous lirez tous. Là, nous essayons d'avoir deux modèles : un modèle externe à l'ICANN et un modèle interne à l'ICANN. J'espère bien que ce sera l'occasion pour que tout devienne plus simple comme le souhaitent les communautés.

Nous avons essayé d'être ouverts et inclusifs pour les différents modèles, et je pense qu'il est très important de considérer tous les modèles à ce stade. Voilà donc pourquoi nous avons créé ce document de discussion. Nous avons envoyé quelques questions.

Et nous aurons une session--une session de questions / réponses jeudi. J'espère que beaucoup d'entre vous pourront participer et effectivement présenter vos commentaires parce que comme tous les autres, vos commentaires nous intéressent vraiment.

Si cela simplifiera les choses, je dois dire honnêtement que je ne sais pas parce que c'est -- bien, vers quelle direction veulent les différents groupes que nous allions ? En fait, nous essayons de trouver une solution qui tienne compte des différentes positions. Notre communauté des gTLD est très complexe et les ccTLD ont à leur tour des visions différentes sur la question et ils ont des besoins différents, ce que Jan a en fait soulevé. Ont-ils les mêmes besoins ? Je ne suis pas sûre. Voilà donc, ce que nous essayons de faire c'est de trouver une solution qui tienne compte des besoins de tous les clients de l'IANA.

Et vous dites que nous pouvons faire beaucoup plus vite ; j'espère que nous pourrions faire beaucoup plus vite. Mais nous travaillons aussi dur

que nous pouvons, et je sais que nous prenons beaucoup de temps des gens qui y participent. Pour le moment, nous avons au moins deux réunions par semaine. Nous avons l'intention de continuer et de faire plus vite sans mettre en péril tous les détails, sans manquer de rigueur dans une proposition.

Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci, Lise.

Juste une occasion de signaler quelque chose sur cette diapositive. Comme vous le voyez, sur la gauche il y a les trois éléments que j'ai mentionné auparavant, mais nous n'avons pas détaillé ces deux éléments dans le CWG-responsabilité. Et la distinction entre les deux pistes de travail : l'une est plutôt dédiée à ce qui est nécessaire pour la transition de l'IANA, et l'autre concerne la responsabilité d'un point de vue plus général.

Vous savez qu'en général, la question de la responsabilité concernant l'ICANN a fait également l'objet d'exercices de l'équipe de révision de la responsabilité et la transparence mis en place par l'Affirmation d'engagements. Il existe donc de nombreuses discussions sur la question de la responsabilité.

Juste un rappel, pas du point de vue historique, mais lors de l'annonce de la NTIA, les premières discussions ont été associées à la transition et à la transition de la supervision de l'IANA. Et c'est au cours des réunions, si je me souviens bien, je pense même que c'était ici à

Singapour, que l'idée d'une seconde piste était nécessaire. Et soyons honnêtes. Je veux dire, ne soyons pas dupes. Il est évident que la transition de la supervision de l'IANA est le moment d'exercer un élément de levier pour améliorer l'ICANN encore davantage pour les autres fonctions.

Je veux dire, soyons clairs. Voici l'idée générale.

Le défi auquel nous sommes confrontés est, d'une part, d'utiliser cet effet de levier, ce qui représente un moment unique, et d'autre part, ne pas croire que c'est le moment où l'ICANN deviendra parfaite, parce que cela exigera une autre série d'itérations.

Je pense donc qu'il est important de comprendre que le moment où cette question de la deuxième piste a été soulevée c'est ici, à Singapour, il y a un an. Et depuis, je crois -- et Larry peut le confirmer -- il y a eu une mention explicite par l'ICANN, mais aussi par la NTIA et bien d'autres parties prenantes que les deux processus doivent aller main dans la main, que ce n'était pas forcément évident au premier abord, et c'est pourquoi c'est une énorme opportunité, mais aussi un défi délicat.

Et je peux témoigner que le CWG, l'ICG et le CCWG font un effort important pour travailler ensemble. Je cherchais juste dans le -- dans l'ordre du jour et j'ai remarqué qu'en fait il n'y a aucune session conjointe sur la manière de parvenir à une articulation, alors, à titre personnel, je vous encourage à inviter l'autre groupe à participer de vos différentes sessions afin de faciliter, au cours de la semaine, la discussion de -- établir publiquement des ponts.

Thomas, vous avez un commentaire et Lise et après, M. Foody.

THOMAS RICKERT :

Oui. Je me sens encouragé à parler un peu de la piste de travail 1 par rapport à la piste de travail 2 puisque vous l'avez mentionné. Et je vais utiliser ça aussi encore une fois comme un argument de vente pour notre séance d'engagement qui me paraît importante.

Si vous regardez les sujets que nous avons recueillis en termes de responsabilité de la communauté, il y en a un qui a mentionné un mécanisme de responsabilité capable d'approuver le plan stratégique et le budget de l'ICANN. Ce mécanisme doit être capable d'approuver ou de rejeter des modifications aux statuts constitutifs. Et de ce fait, être capable d'empêcher à l'ICANN d'altérer ou d'étendre sa mission. Puis il doit y avoir un mécanisme pour annuler les décisions du Conseil d'administration ou révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration comme des questions de dernier recours, si tout le reste n'a pas de résultat. Correct ?

Mais si vous regardez ces mesures qui, à notre avis, doivent être en place ou engagées, si vous regardez la définition de la piste de travail 1, alors vous avez à la portée de la communauté les outils qui permettent de déployer certains autres mécanismes de responsabilité à un stade ultérieur. Parce que ce n'est pas réaliste de tout étoffer et que tout soit testé et mis en œuvre avant la transition, mais si vous - si vous pouvez contrôler le mandat, si vous pouvez appeler le Conseil à l'action le cas échéant, si vous pouvez annuler les décisions du Conseil si besoin est, et si vous pouvez révoquer des membres du Conseil d'administration, vous

aurez tous les outils dont vous avez besoin pour modeler ou, si besoin est, transformer l'organisation. Et voici l'avis, l'avis préliminaire, devrais-je dire, de notre groupe de travail, c'est ce qu'il faut faire dans la piste de travail 1. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Quelqu'un d'autre veut... ? Non ?

Mr. Foody.

PAUL FOODY :

Salut. C'est Paul Foody qui parle comme titulaire de nom de domaine.

Si, comme vous le dites, lorsque l'administration Clinton a créé l'ICANN en 98, cela a été fait comme prévu, alors je me demande pourquoi Bill Clinton est sorti et a dit qu'il s'y opposait l'année dernière.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Je suis sûr qu'Ira va saisir l'occasion de faire le --

IRA MAGAZINER :

Oui, je vais répondre.

Avant tout, il n'a pas dit ça. Je crois que cela a été largement informé et je pense que la question est citée par ceux qui s'opposent à ce processus.

PAUL FOODY : C'est le problème avec les médias, vous savez...

IRA MAGAZINER : Désolé.

PAUL FOODY : C'est le problème avec les médias.

IRA MAGAZINER : Eh bien, vous savez, c'est - ce n'est pas seulement les médias, mais c'est - laissez-moi faire quelques précisions.

Je lui ai parlé à ce sujet et il croit encore en la politique que nous avons mise en place, que ce processus devait avoir lieu. La préoccupation particulière qu'il a exprimée dans un - il a posé une question sans connaître le contexte de ce qui se passait, et la réponse spécifique lié à cette question était, vous savez, l'Internet pourrait être capturé par ceux qui veulent -- les gouvernements qui pourraient vouloir fermer l'Internet, qui pourraient vouloir contrôler l'Internet, et cela dans le contexte d'une discussion politique aux États-Unis. Je ne vais pas entrer dans les gouvernements, mais l'idée est, vous le savez, l'ouverture de l'Internet serait violée.

Et ensuite, il a posé une question à quelqu'un qui participait d'un panel sur la question, vous savez, « Que pensez-vous à ce sujet ? », mais la question est allée au-delà, « Si vous prétendiez essayer de censurer l'Internet et de le fermer, ce serait quelque chose de mauvais, n'est-ce pas ? » Et vous le savez... la réponse est Oui.

Ceci a été donc repris par certaines personnes appartenant à la scène politique des États-Unis qui veulent garder le contrôle des États-Unis sur l'Internet et ils ont dit que Bill Clinton est de leur côté, alors qu'il ne l'est pas.

Ce que je peux vous dire c'est que le travail réalisé sur la responsabilité est très important, et je pense que c'est important pour le président Clinton, important pour moi-même, et important, je pense, pour presque tous parmi nous. Lorsque le gouvernement américain abandonne ce genre d'autorité, il y a un ensemble de principes, peu importe s'ils sont manifestes, ayant trait à l'ouverture de l'Internet, l'interopérabilité de l'Internet, ce qui empêche que l'Internet soit capturé par des intérêts commerciaux particuliers, etc. Le fait que ces principes soient clairement inscrits et qu'il existe un mécanisme de responsabilité pour s'assurer que certaines futures décisions intergouvernementales ou future actions commerciales ou un futur Conseil ne viole pas ces principes. C'est là le souci, et je pense que, probablement, nous partageons tous cette préoccupation.

Je pense donc que la question de savoir quand il pourrait parler à ce sujet ou pas -- nous sommes enregistrés ici, alors je vais être prudent - mais il y a un membre potentiel de sa famille qui pourraient décider de faire un --

[Rires]

IRA MAGAZINER : -- un mouvement dans la politique des États-Unis. Je ne sais pas encore si cela va se produire, mais si oui, ce qu'il dit devient secondaire par rapport à ce qu'elle dit, et alors, cela devient une question très compliquée de politique familiale, à laquelle --

PAUL FOODY : Ils parlent entre eux, peut-être ?

IRA MAGAZINER : Constamment. Mais c'est une question très complexe de la politique familiale et je peux vous assurer que bien souvent celle-ci devient plus compliquée que la politique mondiale.

[Rires]

Alors maintenant que j'ai dit plus de ce que j'aurais dû, laissez-moi finir là.

[Rires]

Mais de toute façon, soyez certains qu'il est en faveur de ce processus.

PAUL FOODY : Merci beaucoup.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Parlez-vous de Chelsea ? Non, désolé.

[Rires]

D'autres -- d'autres questions ? Si ce n'est pas le cas, je pense que c'est une très bonne façon de terminer ce panel ou la présente séance.

Une fois de plus, en regardant la semaine à venir, je pense que nous avons tout signalé, et je vous encourage à avoir un regard fort sur cette architecture car elle décrit vraiment les différentes pistes de travail et comment vous pouvez suivre, au cours de la semaine, les différentes séances. Pas seulement les suivre, mais aussi apporter votre contribution. Il y a beaucoup de documents, mais j'espère que les questions principales qui doivent être discutées cette semaine aient été mentionnées pendant cette séance.

Il y a un point important que je voudrais souligner personnellement, à savoir, après avoir suivi les différents débats, je vois qu'il y a eu pas mal de convergences ; une des difficultés est de prendre note de ces convergences. La présence physique au cours de la semaine des réunions de l'ICANN est toujours le moment qui doit être utilisé, au mieux, pour essayer de documenter les éléments qui ont effectivement obtenu un niveau de consensus ou d'entente et en particulier ceux qui ont atteint un niveau de consensus sur l'objectif, même si la discussion sur la mise en place peut continuer.

Je ne vais pas entrer dans les détails. Il y a un grand nombre de séances abordant cette question. Mais je voulais simplement souligner ce point. Et après les différentes interventions, j'ai essayé de relever quelques concepts. Il est important que les termes et la compréhension des activités de la semaine s'améliorent de plus en plus.

Cela veut dire, comme nous l'avons discuté, un concert très important où cette annonce au sujet de la possible -- la transition a déclenché une prise de conscience et une amélioration de l'ICANN dans son ensemble.

Comme cela a été dit, c'est donc un moment important et cette semaine est probablement l'une des plus importantes en vue d'aligner les différents processus.

Pour terminer et profiter des quelques minutes qui restent, peut-être pouvons-nous commencer par la fin et commencer par Thomas ?

Tout juste, pour que chacun de vous, vous puissiez dire en deux phrases ce que vous voulez vraiment accomplir cette semaine. Quelle est la question clé sur laquelle vous aimeriez que les gens réfléchissent et viennent avec des commentaires, étant donné le stade des discussions dans les différents processus que vous dirigez ou là où vous participez ?

Thomas ?

THOMAS RICKERT :

Ouais. Je crois que je vais me répéter. Nous avons mis au point les résultats provisoires du travail et nous souhaitons que chacun d'entre vous vérifie si nous sommes -- savoir si nous avons bien fait notre travail ou s'il y a quelque chose qui manque.

ANDREW SULLIVAN :

J'étais tellement occupé à prendre des notes que je ne peux pas -- l'essentiel de notre point de vue est que nous sommes concentrés sur la fonction que nous essayons de satisfaire, et je pense que c'est un

moyen utile pour structurer la réflexion à ce sujet. Vous savez, nous concentrer sur les détails et puis aborder le problème plus général.

Il y a des problèmes plus généraux, mais il y a une transition très spécifique de laquelle nous devons nous occuper. Il faut se concentrer là-dessus.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Izumi.

IZUMI OKUTANI : Comme j'ai l'ai dit plus tôt, j'aimerais entendre si vous avez observé des incohérences dans, bon, les paramètres de protocole, mais pas seulement ça. Vous le savez, il y a la situation des noms aussi. Je suis très intéressé à écouter vos commentaires et j'ai déjà atteint partiellement cet objectif en signalant la partie des paramètres de protocole.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Lise ?

LISE FUHR : Oui. Le CWG veut vraiment avoir un dialogue actif sur les différents modèles. Voilà donc pourquoi nous avons envoyé le document de discussion qui dans très peu de pages (10 ou 12 pages je crois) explique les modèles qui sont en jeu. Nous avons quelques questions là, et nous souhaitons entendre vos commentaires, vos bonnes idées, mener un

dialogue, juste pour avoir une idée d'où en sont les communautés au sujet de ces questions. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Patrik ?

PATRIK FÄLTSTRÖM : Oui. Je voudrais, d'ici une semaine, recevoir un courrier électronique de Lise disant --

[Rires]

[Applaudissements]

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Rien ne presse.

PATRIK FÄLTSTRÖM : -- « Avec l'aide de la communauté, nous avons -- et par les bonnes réponses au document que nous avons envoyé, nous avons trouvé un modèle qui nous permettra de vous livrer le document, ainsi qu'à l'ICG le 10 mai ».

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Ouaouh !

[Rires]

Jan ?

JAN AARTE SCHOLTE : En toute sincérité, cette attention bonne, minutieuse et systématique accordée à la relation de responsabilité de ceux qui font ces propositions sur la responsabilité à la plus large-- à toutes les unités constitutives, car ce que vous ne voulez pas c'est produire des propositions qui soient ensuite ouvertes à la critique et aux attaques parce qu'elles ne sont pas en ligne avec l'ensemble de la communauté mondiale, et je ne pense pas que vous vouliez avoir ce type de vulnérabilité.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Ira ?

IRA MAGAZINER : Je voulais juste rappeler que je pense qu'il y a une fenêtre d'opportunité politique pour y parvenir, et je pense que vous voulez essayer d'aller vite. Oui, être ample et ascendant, mais se déplacer rapidement pour saisir cette fenêtre d'opportunité qui est là pour que tout soit fait correctement.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Larry ?

LARRY STRICKLING : Je pense que tout le monde est très gentil, alors je vais jeter une grenade à main.

Il est évident, d'après ce que j'ai vu depuis que je suis là, que le CWG devient le chemin critique pour que le processus suive son cours. Je pense qu'il devrait être évident à quiconque a regardé les présentations du CWG et du CCWG qu'une grande partie de ce que le CWG envisage faire semblerait se chevaucher avec la tâche qui a été donnée au CCWG, et je pense que la communauté devrait vraiment s'asseoir et se demander pourquoi il y a deux pistes de travail pour faire la même chose, et s'il est censé d'être plus efficaces et de déplacer les questions de la responsabilité au CCWG.

[Applaudissements]

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Theresa, voulez-vous --

THERESA SWINEHART : Nous sommes tous là pour une semaine. Certains ont été ici plus longtemps. Utilisez la possibilité de trouver un moyen d'atteindre le consensus et un accord afin de résoudre ce problème. Il y a beaucoup d'autres travaux à faire. Merci.

BERTRAND DE LA CHAPELLE : Merci. Je pense que je devrais remercier Larry pour, comme d'habitude, être percutant.

Je essaierai de terminer en disant, en ligne avec ce qu'il vient de dire, que ce qui apparaît clairement je crois dans ces discussions est que

l'articulation entre les deux pistes est la question clé que nous devons aborder cette semaine.

Quel que soit le résultat, si elles doivent être fusionnées, transférées, ou quoique ce soit, l'articulation entre les deux pistes est essentielle. Pourquoi ? Parce que dans la plupart des discussions -- et Lise peut me corriger si je me trompe -- au sein du CWG il y a différents points de vue et certains acteurs disant : « nous ne croyons pas que la responsabilité de l'ICANN sera suffisamment forte pour garantir que la fonction IANA soit responsable et en conséquence, il faut un mécanisme de responsabilité spécifique, très détaillé pour la fonction IANA en général » et d'autres diront « nous avons une piste qui dit que nous devons développer la responsabilité de l'ICANN et si nous agissons correctement, cela fournira un élément de solution qui simplifie les choses ».

Ces deux positions sont défendables. Elles ont leurs fondements.

Personnellement, je crois, comme Larry l'a en fait signalé, que la question de l'articulation entre les deux pistes est un des débats plus importants que vous pouvez avoir cette semaine.

Et comme je le signalais plus tôt, différentes sessions auront lieu. Je demande à tous ceux qui animeront ces sessions et participeront à ces séances, d'essayer de les utiliser pour assurer l'articulation entre les deux pistes, parce que c'est probablement l'un des moyens pour que, à la fin de la semaine, nous soyons mieux placés qu'au tout début.

Chose étonnante, nous avons réussi à gérer le temps disponible et nous n'avons qu'une minute de retard. Je vous remercie énormément d'être venus un dimanche, à la fin de l'après-midi. Profitez de cette semaine, du beau temps qu'il fera dehors et que vous ne verrez absolument pas pendant toute la semaine.

Au revoir.

[Applaudissements]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]